



La concertation sur le Quartier des Savoirs

La ville des déplacements

Atelier 2 du 26 mai 2021

Compte rendu de l'atelier



© EPA Paris-Saclay



© EPA Paris-Saclay



© EPA Paris-Saclay



© EPA Paris-Saclay



© EPA Paris-Saclay

La thématique :

La ville des déplacements

Aujourd'hui, pour aller travailler, accompagner les enfants à l'école, faire ses achats, pratiquer son sport ou son loisir préféré, ou encore écouter un concert, la voiture paraît être un incontournable. Pourtant, les alternatives du vélo, de la marche à pied... ou d'autres se développent. Réfléchissons ensemble à la place de la voiture dans les espaces publics et à la manière de réduire son usage dans nos pratiques quotidiennes.

Dans le cadre de la concertation sur le Quartier des Savoirs, ce deuxième atelier, a réuni **20** participants.

Le déroulé de l'atelier :

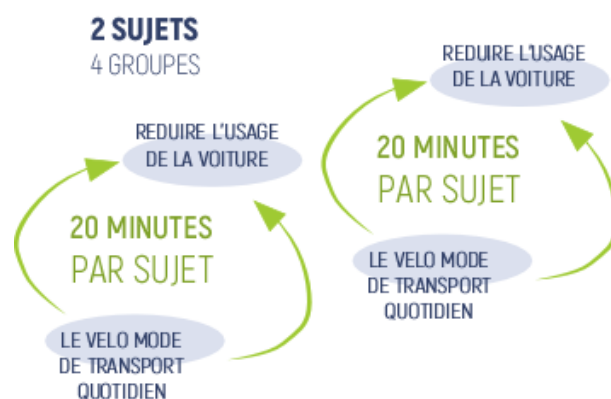
Deux thématiques de travail ont été définies en amont de cet atelier :

- Comment réduire l'usage de la voiture dans nos déplacements et sa place dans l'espace public ?
- Comment faire du vélo un mode de transport quotidien ?

Les participants étaient répartis en 4 groupes. Chaque groupe devait aborder les deux sujets lors de sessions de 20 minutes. Sur chacun des thèmes, les participants étaient invités à remplir un questionnaire et à mettre en débat leurs propositions avec le reste du groupe.

Une synthèse des échanges a été présentée à l'ensemble des participants et mise en débat en plénière.

Ce sont ces éléments qui sont présentés dans les pages suivantes

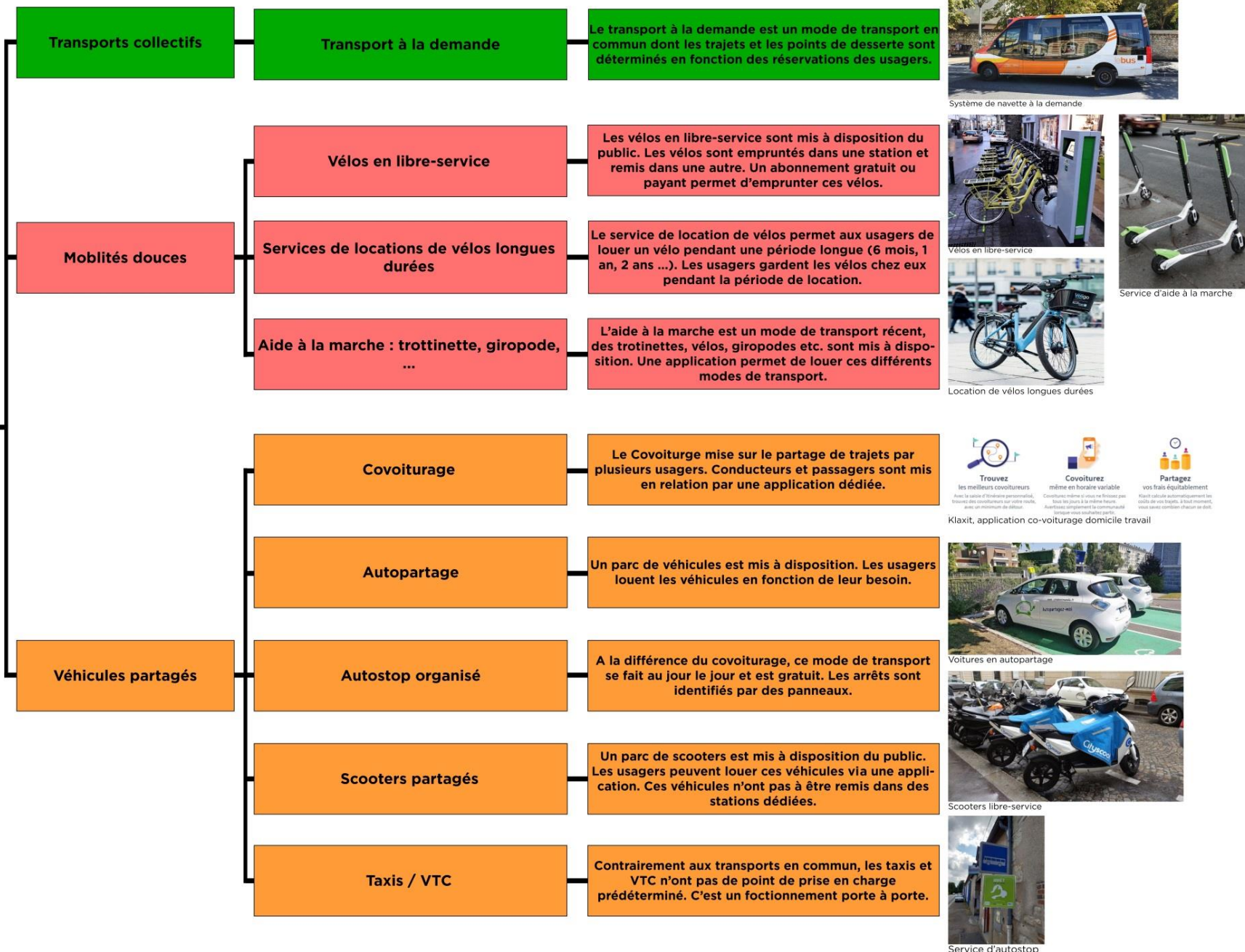


Comment réduire l'usage de la voiture dans nos déplacements et sa place dans l'espace public ?

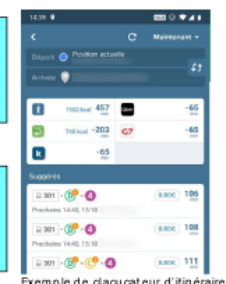
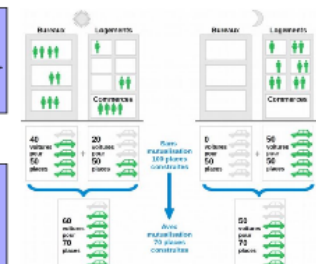
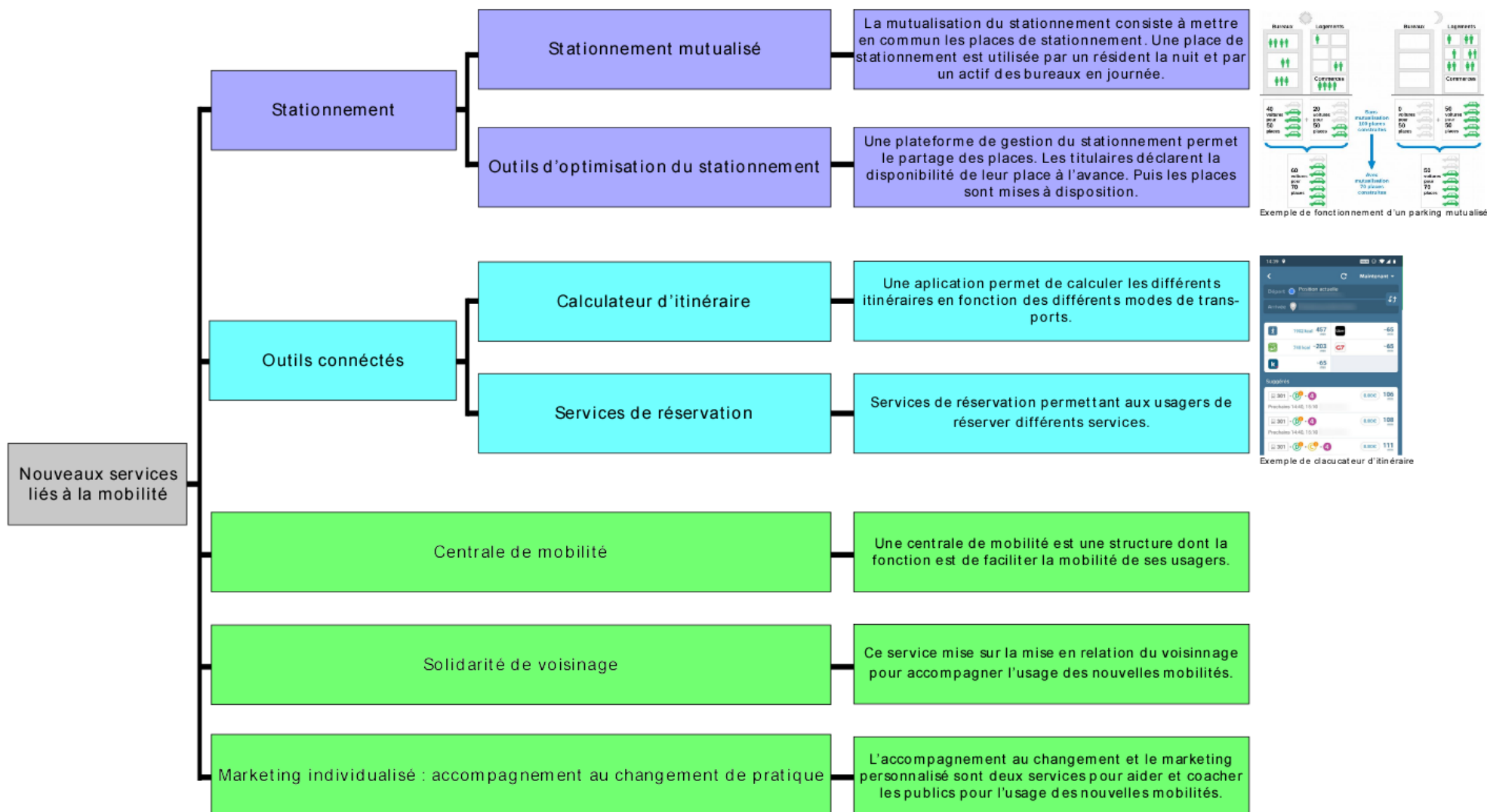
Comme base de travail, une planche illustrant des nouveaux services de mobilités a été présentée aux participants. Ces derniers étaient alors invités à réagir et à pointer les services qui leur permettraient de réduire leur usage de la voiture, voire d'abandonner l'un et/ou l'autre de leurs véhicules principal et secondaire. Par la suite, les participants devaient indiquer les 4 services qu'ils souhaitaient trouver dans le Quartier des Savoirs.

Quels sont les nouveaux services de mobilité à associer au projet ?

Nouveaux services liés à la mobilité

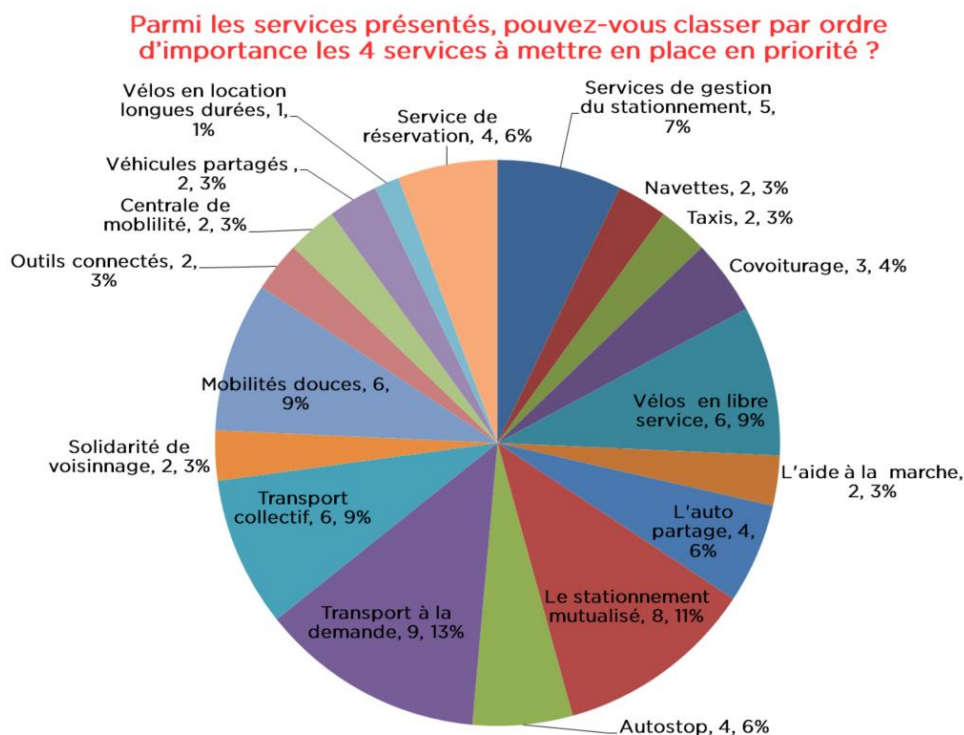


Quels sont les nouveaux services de mobilité à associer au projet ?



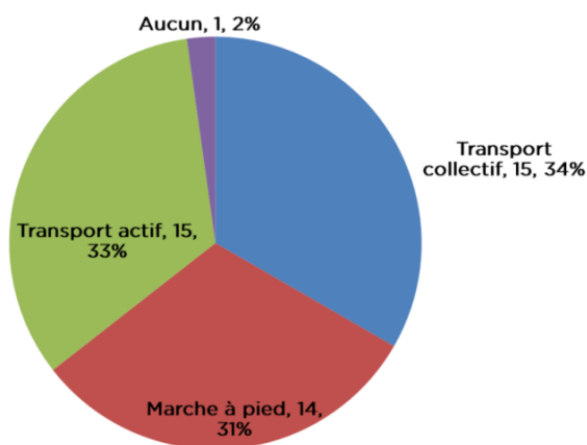
Sur la base de ces planches les participants ont indiqué que les services mutualisés leur semblaient les plus efficaces : parkings mutualisés, transports en commun, vélos et véhicules partagés... Entre autres, la mise à disposition d'une navette de transport à la demande a paru être un moyen pratique, en particulier pour les seniors et les familles. Le second service particulièrement plébiscité a été le

stationnement mutualisé. Cependant, les participants font remonter qu'il sera nécessaire que ce type de stationnement soit bien organisé afin que tous les habitants puissent disposer d'une place de parking le soir en rentrant. Les habitants craignent également que le stationnement soit trop éloigné des logements. Les services liés aux mobilités douces partagés ont aussi fait l'unanimité.



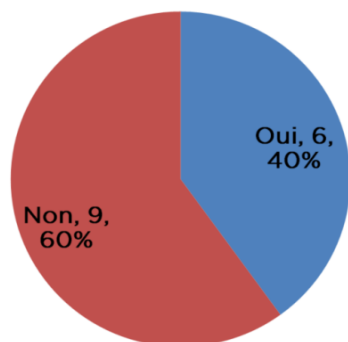
Par le biais du questionnaire, les participants étaient invités à pointer les modes de transports sur lesquels ils étaient prêts à reporter leurs déplacements quotidiens, aujourd'hui effectués en voiture. Il en ressort que les critères clefs portent sur une augmentation de la fréquence des transports en commun et sur une amélioration significative des aménagements cyclables et piétons.

En complément des services à la mobilité, seriez-vous prêts à vous reporter sur les modes suivants ?

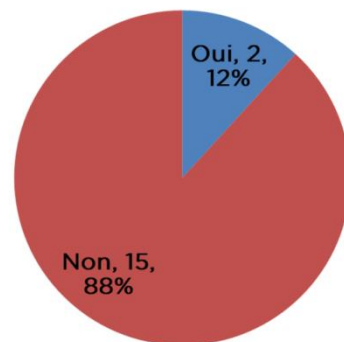


Néanmoins, seuls 6 participants indiquent être prêts à abandonner leur second véhicule si ces différentes mesures étaient mises en place. Les motifs de déplacements pour lesquels les participants indiquent vouloir conserver leurs véhicules sont les déplacements professionnels en dehors de la commune et les courses.

Si ces services sont associés au projet du Quartier des Savoirs seriez-vous prêts à abandonner votre second véhicule ?



Et votre premier véhicule ?



« Faire des courses pour toute une famille, c'est compliqué à vélo ».

(Verbatim de l'atelier du 26.05.2021)

« Nous travaillons tous les deux en dehors de Guyancourt et pas en direction de Paris, nous avons donc besoin de nos véhicules ».

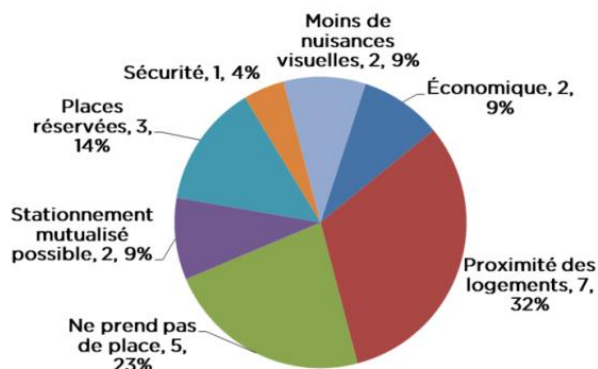
(Verbatim de l'atelier du 26.05.2021)

Le dernier sujet de cette première partie d'atelier était centré sur la thématique du stationnement. Les participants de l'atelier devaient réagir et indiquer les avantages et les inconvénients de 4 modes de stationnement proposés :

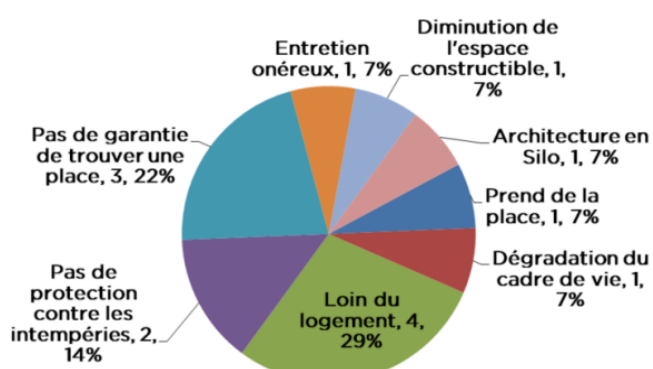
- Le stationnement privé dans un parking en commun ;
- Le stationnement privé dans un garage ;
- Le stationnement sur l'espace public ;
- Le stationnement dans un parking silo.

Il en ressort les résultats suivants :

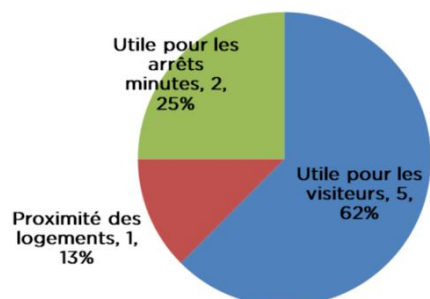
Avantages du stationnement dans un parking en commun :



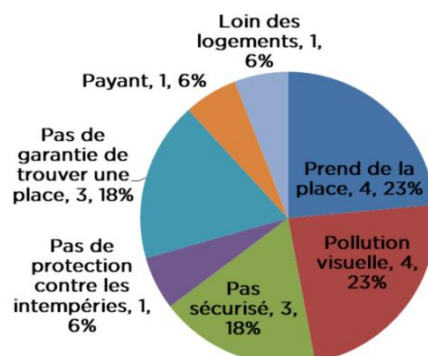
Inconvénients du stationnement dans un parking en commun :



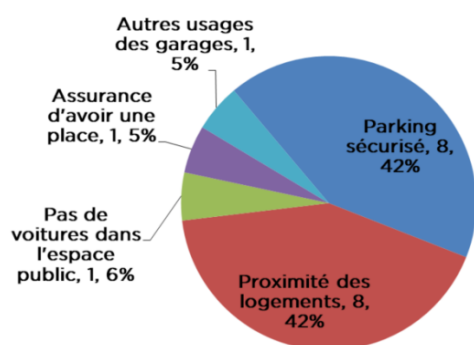
Avantages du stationnement sur l'espace public :



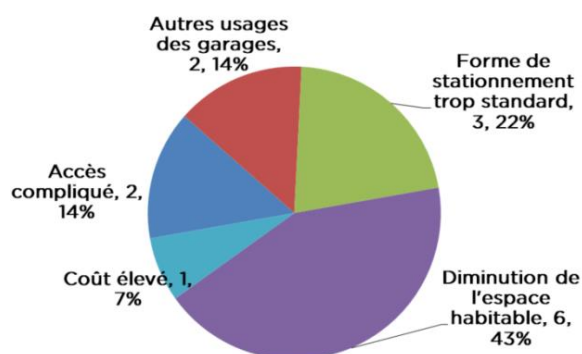
Inconvénients du stationnement sur l'espace public :



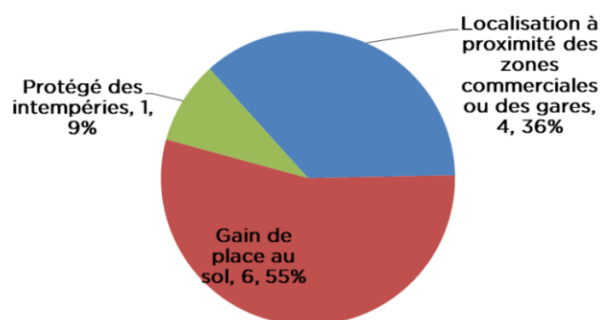
Avantages du stationnement dans un garage privé :



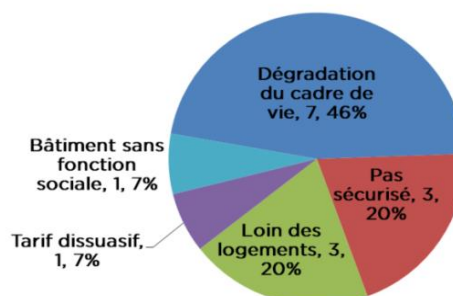
Inconvénients du stationnement dans un garage privé :



Avantages du stationnement en silo :



Inconvénients du stationnement en silo :

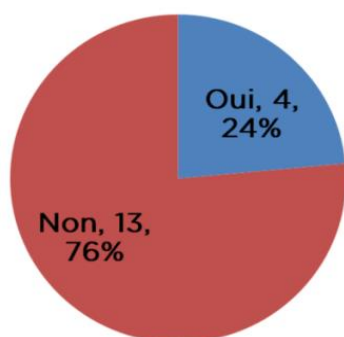


Durant cet atelier, les participants ont insisté sur la nécessité de la mise à disposition d'une offre de stationnement suffisante à proximité de la gare pour accueillir l'ensemble des usagers. Cette offre de stationnements, composée par exemple de parkings relais est nécessaire pour éviter le report du stationnement de ces usagers sur les espaces publics des quartiers alentours. Afin d'éviter ce report, la politique tarifaire appliquée au stationnement de la gare devra être contrôlée.

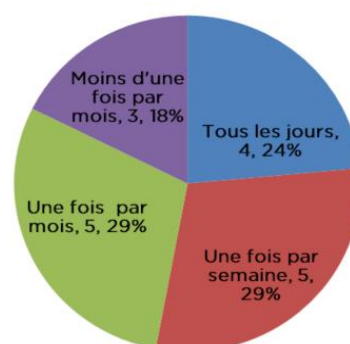
Comment faire du vélo une pratique quotidienne ?

Tout d'abord, il convient de noter que 20% des participants à l'atelier utilise leurs vélos de manière quotidienne. Les deux freins principaux mentionnés par les participants sur ce sujet sont le manque d'infrastructures (pistes cyclables, pas de parking sécurisé ...) et le manque de services dédiées aux mobilités douces. Les participants sont bien conscients que ces deux freins dépassent le secteur du Quartier des Savoirs et doivent être pris en compte à une échelle plus large (ville, agglomération, département, région ...). Cependant, le projet pourrait être un catalyseur de « bonnes pratiques ».

Est ce que le vélo est une pratique quotidienne ?



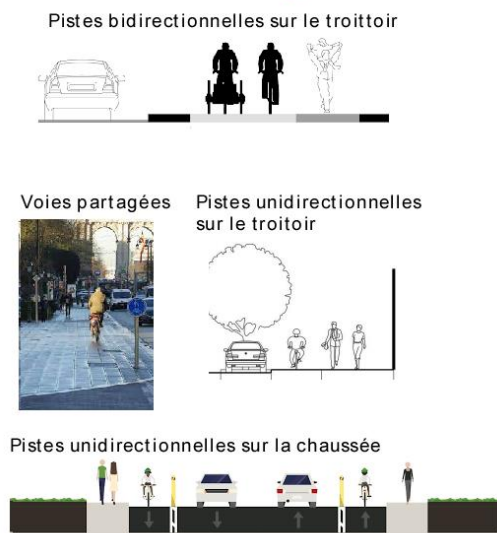
A quelle fréquence utilisez vous les pistes cyclables ?



Enfin, sur la base d'une planche de photos (voir ci-dessous) les habitants étaient invités à pointer les aménagements qu'ils souhaiteraient trouver au sein du Quartier des Savoirs.

5. Faire du vélo une pratique quotidienne

Nature des voies cyclables



Types de stationnement

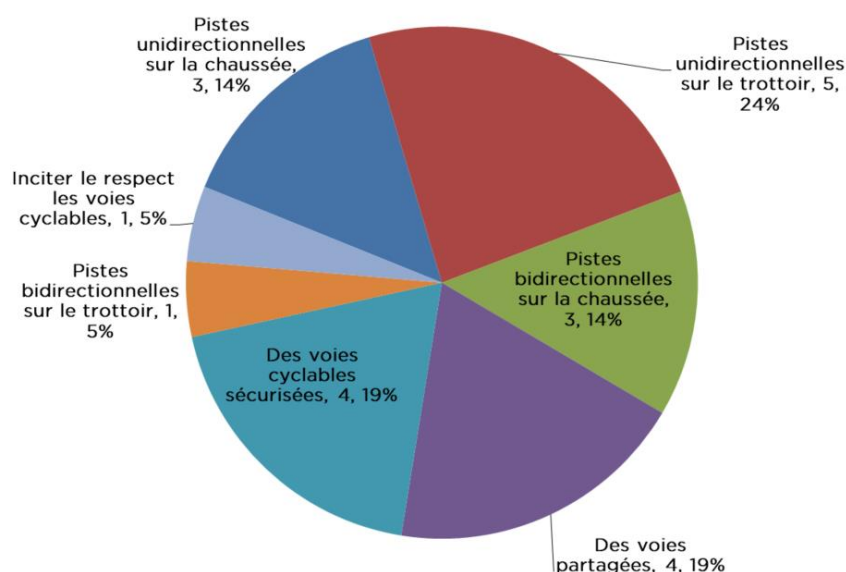


Les aménagements les plus attendus dans le Quartier des Savoirs sont les voies cyclables (bidirectionnelles, unidirectionnelles ou partagées), l'important étant de protéger les cyclistes des voitures. La création de stationnements pour les mobilités douces de nature différentes (vélos cargo, vélos, trottinettes...) a également été mise en avant par les participants. Ces derniers estiment que ces stationnements devraient être sécurisés et localisés à proximité des équipements publics, des services, des commerces et bien entendu des logements.

Pour faire du vélo une pratique quotidienne, les participants ont également rappelés que la mise en place d'aménagements pour contrôler le trafic automobile était nécessaire.

Les participants ont toutefois souligné qu'un accompagnement aux changements de pratiques (éducation, sensibilisation...) sera nécessaire pour faire du vélo un mode de transport quotidien.

Parmi les aménagements présentés, pouvez-vous choisir les 4 aménagements à mettre en place en priorité ?



La concertation sur le Quartier des Savoirs : ça continue !

Les habitants de Guyancourt, les élèves des établissements scolaires à proximité, les salariés des entreprises présentes sur le secteur et plus largement toute personne ou association du territoire, sont ainsi invités à venir participer activement à cette concertation sur le projet de Quartier des Savoirs.

Tout participant volontaire, de Guyancourt comme d'ailleurs, est le bienvenu, dans le respect de la parole partagée et de l'expression des points de vue.

Réunion publique d'information le 14 septembre à 18h30. Les modalités de participation à cet événement seront communiquées ultérieurement.



Dans le cadre de la concertation préalable à la création de la ZAC Gare de Guyancourt – Saint-Quentin – Quartier des Savoirs dont la réunion d'ouverture s'est tenue le 13 mars 2021, l'EPA Paris-Saclay et la ville de Guyancourt organisent des ateliers thématiques afin de recueillir les avis des usagers du territoire.

Les comptes rendus sont disponibles via ce lien :

<https://dialogue.epaps.fr/concertations/concertation-prealable-a-la-creation-du-quartier-des-savoir-zac-gare-de-guyancourt-saint-quentin/>